

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION
MENTION SCIENCE POLITIQUE – PARCOURS SECURITE GLOBALE ET ANALYSTE POLITIQUE**

Le directeur du collège Jean-Christophe SAINT-PAU,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

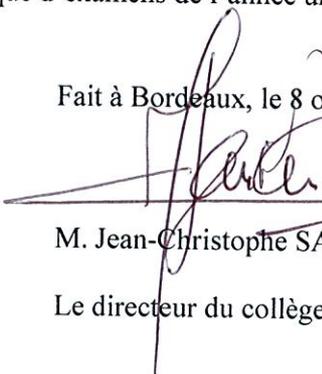
DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la 2^{ème} année de Master Droit – mention « Science politique » parcours Sécurité globale et analyste politique.

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Président(e) du jury :			
MONCEAU	Nicolas	MCF	Nouveaux enjeux et défis sécuritaires (semestre 1) L'enjeu nucléaire : prolifération et non-prolifération (semestre 1) Exercice et cas pratiques de l'analyse (semestre 1) Méthodologie de l'analyse internationale (semestre 2)
Membres du jury :			
DOMINICI	Thierry	MCF	Nouveaux enjeux et défis sécuritaires (semestre 1) Violences et conflictualités (semestre 2)
SCHU	Adrien	MCF	Les sciences sociales et l'(in)sécurité globale (semestre 1)
En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après :			
LAGOUTTE	Julien	MCF	Nouveaux enjeux et défis sécuritaires (semestre 1)

Article 2 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2024-2025

Fait à Bordeaux, le 8 octobre 2024


M. Jean-Christophe SAINT-PAU
Le directeur du collège DSPEG

